



HAL
open science

Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or)

Jean-Louis Brunaux, René Goguey, Jean-Paul Guillaumet, Patrice Méniel,
André Rapin

► To cite this version:

Jean-Louis Brunaux, René Goguey, Jean-Paul Guillaumet, Patrice Méniel, André Rapin. Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or). BONNAMOUR Louis, DUVAL Alain, GUILLAUMET Jean-Paul (éd.). Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VIIe-Ier siècles avant notre ère) : paléoméallurgie du bronze à l'âge du Fer. VIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Rully, 1983, CNRS, p. 79-111, 26 fig., 1985, Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est. hal-03367239

HAL Id: hal-03367239

<https://hal.science/hal-03367239v1>

Submitted on 20 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Louis Bonnamour, Alain Duval et Jean-Paul Guillaumet (dir.)

Les âges du fer dans la vallée de la Saône (VII^e - I^{er} siècles avant notre ère) Paléoméallurgie du bronze à l'âge du fer

ARTEHIS Éditions

Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or)

Jean-Louis Brunaux, René Goguet, Jean-Paul Guillaumet, Patrice Meniel et
André Rapin

DOI : 10.4000/books.artehis.20908

Éditeur : ARTEHIS Éditions

Lieu d'édition : Dijon

Année d'édition : 1985

Date de mise en ligne : 16 septembre 2020

Collection : Suppléments à la Revue archéologique de l'Est

EAN électronique : 9782915544497



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BRUNAU, Jean-Louis ; et al. *Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or)* In : *Les âges du fer dans la vallée de la Saône (VII^e - I^{er} siècles avant notre ère) : Paléoméallurgie du bronze à l'âge du fer* [en ligne]. Dijon : ARTEHIS Éditions, 1985 (généré le 31 janvier 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/artehis/20908>>. ISBN : 9782915544497. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.artehis.20908>.

Ce document a été généré automatiquement le 31 janvier 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or)

Jean-Louis Brunaux, René Goguy, Jean-Paul Guillaumet, Patrice Meniel et
André Rapin

- 1 C'est en 1973 que la photographie aérienne révèle, sur la hauteur occupée par le château d'eau, au lieu-dit La Fainotte, à 1600 m au Nord-Ouest de la forteresse romaine, les éléments d'un sanctuaire avec deux temples carrés de type fanum dénommés A et B. En 1977-78, les terrassements pour la construction d'un nouveau collège en ces lieux entraînent l'ouverture d'une fouille de sauvetage (fig. 1). Deux campagnes de travaux, dirigés par l'un d'entre nous, R. Goguy, inventeur du site, donnent la chronologie et le plan de deux temples datables de l'époque gallo-romaine (fig. 2). Le temple A a une cella de 10,20 × 8,70 m entourée d'une galerie de 17,70 x 19,20 m. Le sol a disparu dans les labours et il ne reste que le niveau inférieur où se trouvent mêlés fibules, monnaies, céramique et fragments de lames d'épées de l'époque de La Tène. Le temple B présente une cella de 7,15 × 5,40 m composée de murs ou de soubassements énormes qui laissent seulement un espace vide de 3 × 3,30 m et une galerie de 15 × 16 m. Le sol, en mosaïque aux tesselles de pierres grises et blanches, est totalement détruit. Il recouvre une couche de terre gris-noir réduite à une dizaine de centimètres où sont recueillis tessons, clous, ossements, verre, fragments d'épées, fibules et monnaies.
- 2 Le creusement de la partie Sud du terrain pour la construction du collège entraîne quelques découvertes. Du matériel composé de céramique, fragments d'épées, bracelets est recueilli dans la couche noire au contact du substrat, et un puits en pierres sèches est mis au jour sans pouvoir être étudié. Tous ces résultats sont publiés dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or* (GOGUY R., 1976-77 et 1978-79).
- 3 Les nombreuses découvertes d'objets de l'époque celtique attirent alors l'attention de J.-B. Devauges, directeur des Antiquités historiques de Bourgogne qui demande au responsable de la fouille de confier l'étude de cet ensemble à J.-P. Guillaumet. Ce dernier fait alors appel à la collaboration de l'équipe qui travaille sur le temple celtique du site de Gournay-sur-Aronde. Cet article est le premier résultat de cette collaboration qui se poursuivra par la reprise de la fouille, dans un secteur encore intact.

- 4 Cependant, ce n'est pas la première fois que l'on découvre du matériel celtique en ce point de la commune de Mirebeau. Au début de l'année 1900, un défoncement dans une parcelle du lieu-dit La Fainotte appartenant à M. Bollote-Mâitrejean, sur la gauche de la route menant à Bèze, met au jour quelques témoins des vestiges romains, sans doute des temples A et B et, de l'époque gauloise, un petit bracelet de bronze, une monnaie, plusieurs débris d'épées de fer et une épée avec son fourreau (ANONYME, 1894, 1899, 1900 ; DRIOTON C., 1920). Cette dernière, actuellement au Musée Denon à Chalon (55. I. I), a été étudiée en 1980 par A. Bulard (BULARD A., 1980) qui la considère comme provenant d'un cimetière et la date du 1^{er} siècle avant notre ère (fig. 3).

Le mobilier

Parures

- 5 *Fibules* : en bronze, ou en fer pour un seul exemplaire, vingt fibules recueillies intactes, en bon état de conservation et sans aucune trace de destruction volontaire.
- 6 Six, datables de la fin de La Tène I, appartiennent au groupe à ressort nu et corde externe, pied libre à retour sur l'arc décoré de boules, olives et annelets et au corps de l'arc mouluré ou nu (fig. 4, n° 1 à 6). Deux fibules du schéma La Tène II, en bronze, possèdent le pied en retour sur l'arc fixé par un petit étrier (fig. 4, n° 7 et 8). Une à arc plat et mince en tôle, au pied avec faux ressort ou spirale, est d'un type plus récent que ceux répertoriés dans l'article de K. Peschel sur ce type de fibule (PESCHEL K., 1972) (fig. 5, n° 9). Une, déformée, s'apparente par son long ressort au type Ornavasso mais a un porte-agrafe quadriforme et un arc de section rectangulaire qui en fait un type tardif dans la chronologie de La Tène (fig. 5, n° 10-11). Une, en fer, dont le pied a disparu, possède un fixe-corde et des ailettes étroites qui masquent en partie le ressort ; c'est un type qui apparaît à la fin de la période celtique et dont nous connaissons un atelier de fabrication à Bibracte (Mont-Beuvray) (fig. 5, n° 12). Le groupe le plus nombreux, huit exemplaires dont un en fer, rassemble des variantes du type de Nauheim et des fibules filiformes, aux décois de traits ou de cercles estampés. Elles sont datables de la dernière période de La Tène (fig. 5, n° 13 à 20).

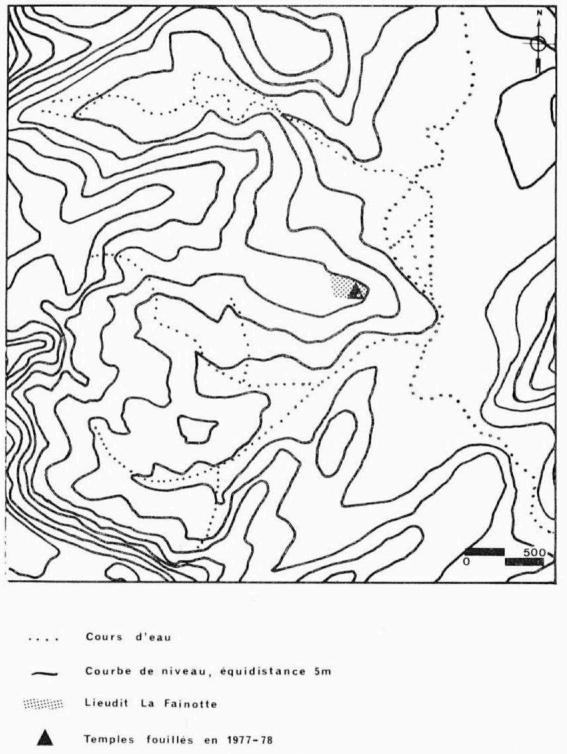


FIG. 1. – Plan de situation.

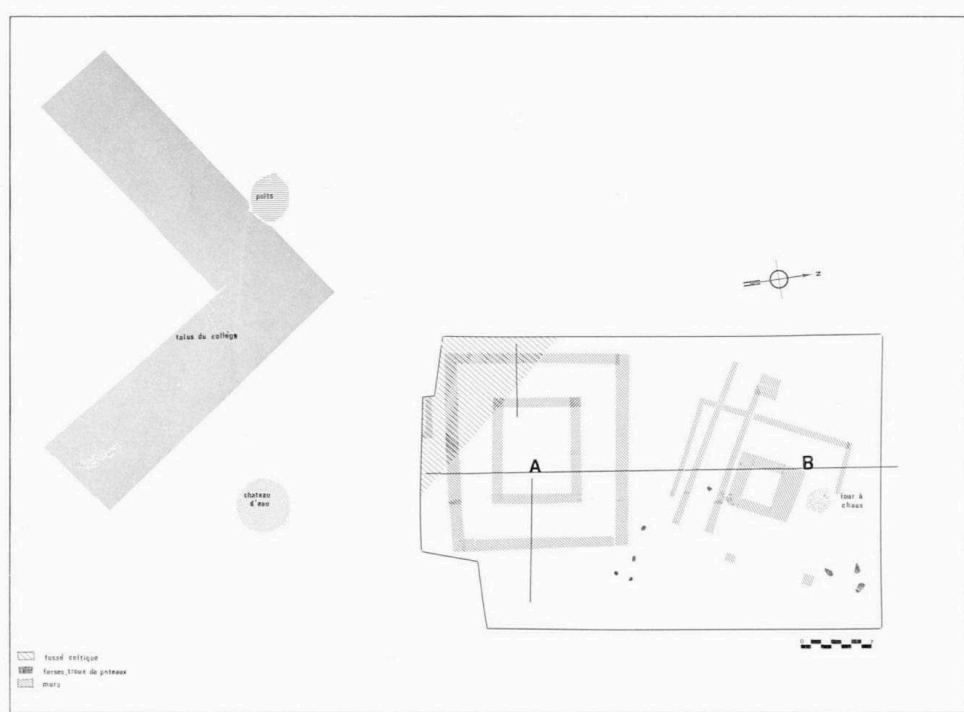


FIG. 2. – Plan des fouilles.

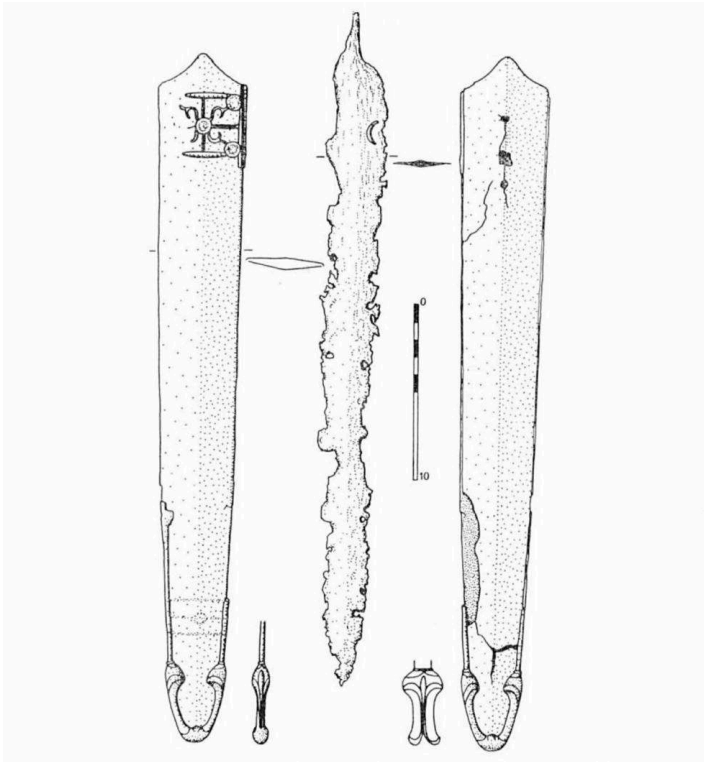


FIG. 3. – Poignard de Mirebeau découvert au début du siècle, d'après L. BONNAMOUR, 1983.

- 7 Ce petit ensemble présente deux séquences chronologiques bien marquées ; la fin de La Tène I et le début de La Tène II, d'une part, et La Tène III, surtout dans sa dernière séquence. Le vide chronologique entre ces deux périodes se retrouve aussi dans d'autres catégories de matériel.
- 8 *Bracelets, anneaux et bagues* : ils sont en assez grand nombre. Le lot le plus important, treize exemplaires en bronze plein, possède des extrémités chevauchant l'une sur l'autre, décorées de stries ou d'annelets bouletés (fig. 6 et 7, n° 21 à 30 et 32 à 34). Un seul est à fixation à double enroulement (fig. 6, n° 31). Ils portent toujours des traces de bris intentionnel réalisé avec un burin ou une tenaille. Les bracelets de ce type sont rares dans nos collections. Un exemplaire, présentant les mêmes extrémités mais soudées, daté de La Tène II, provient du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (BRUNAU J.-L., 1980) et un, inédit, provient de la vallée de la Saône et se trouve déposé au musée de Chalon. On a aussi recueilli, lors de ces travaux, un grand et un petit anneau en bronze et une bague au chaton réalisé par enroulement d'un fil, datable de la fin de la période celtique ou du début de la période gallo-romaine (fig. 7, n° 35 à 37).
- 9 Quelques fragments de bracelets en verre sont aussi à signaler. Trois, de section pyramidale, sont de couleur unie foncée, bleu-noir, et un quatrième, plus large, a une section formée de trois fils accolés dont celui du centre est le double des deux autres. D'un beau bleu transparent, il porte en relief un fil en zigzag de couleur jaune. Il s'apparente par sa teinte et son décor au type 7b-7c de Haevernick (HAEVERNICK T.E., 1960) dont la diffusion, datable de la fin de La Tène, englobe la France de l'Est, l'Allemagne du Sud, la Suisse et la Tchécoslovaquie (fig. 7, n° 38 à 41).

Céramique

- 10 L'étude rapide de la céramique montre un morcellement très important des objets, souvent avec des traces de crémation. Les formes les plus caractéristiques, jattes, écuelles, pots, campanienne, céramique peinte et fragments d'amphores républicaines sont datables en grande majorité de la transition La Tène III – début de l'époque romaine.

Armes offensives

Epées

- 11 Aucune épée n'a été trouvée entière à Mirebeau. Seuls figurent des fragments plus ou moins importants. Cette fragmentation, qui a donné des éléments dont la longueur est parfois inférieure à 10 cm, est évidemment imputable à l'activité sacrificielle qui apparaît encore dans le pliage des lames (fig. 10, n° 50 et fig. 8, n° 43).
- Fragments proximaux (fig. 8, n° 43, 44) : il existe deux parties proximales d'épées sur lesquelles les soies sont intactes. Malheureusement les croisières ont disparu, ce qui limite les possibilités de datation. Cependant l'étroitesse de la lame (3,5 et 4 cm) et ses bords parallèles dans les deux cas suggèrent une datation assez basse, certainement La Tène Finale.
 - Extrémités d'épées (fig. 9, n° 45 à 48) : quatre exemplaires appartiennent à quatre types distincts. Une lame très étroite, aux bords parallèles, se termine en pointe effilée (n° 45). Une lame légèrement plus large possède une extrémité mousse de forme semi-ovale (n° 46). Les deux autres fragments appartiennent à des lames plus larges dont l'extrémité est totalement mousse : l'une (n° 48) est légèrement renflée, l'autre (n° 47) ne l'est pas. Ces deux extrémités trouvent leur correspondant en matière de fourreau dans le fragment n° 67, fig. 16.
 - Fragments de lame (fig. 8, n° 42 ; fig. 10 et 11 n° 49 à 53) : six fragments, dont un long morceau de lame, sont peu caractéristiques. L'un d'entre eux (n° 52) est nervuré. Quant au plus grand fragment (n° 42), il appartient vraisemblablement à une longue épée aux bords parallèles.
- 12 Il est malaisé d'attribuer une datation à un matériel aussi fragmenté et qui a perdu ses principales caractéristiques morphologiques. Cependant l'homogénéité de l'ensemble permet de placer ce matériel à la phase finale de La Tène, comme invitent à le faire les quatre extrémités que l'on possède.

Fers de lances et javelot

- Fig. 11, n° 54 : fer de lance dont il ne reste que la flamme. La nervure médiane est moins forte que celle de l'exemplaire précédent. Il s'agit plutôt de l'arête de rencontre de deux plans concaves.
- 13 Les bords de la flamme portent de nombreux coups et cisailages violents, analogues à ceux que présentent les fourreaux et les épées des derniers niveaux du fossé de Gournay-sur-Aronde.
- Fig. 12, n° 55 : fer de lance de taille moyenne avec une forte nervure médiane. La flamme a une forme générale triangulaire et des bords rectilignes, sauf à sa base où elle s'évase en deux excroissances semi-circulaires. L'extrémité du fer est légèrement ployée. Cette

déformation n'est pas suffisamment caractéristique pour être considérée comme rituelle à coup sûr.

- 14 De tels fers de lances, présentant une variation dans la courbure de la flamme, se rencontrent à Gournay, dans les niveaux les plus récents du fossé.

- Fig. 12, n° 56 : fer de javelot à section lenticulaire (sans nervure ni crête) avec une douille assez longue. La pointe est légèrement tordue mais, là encore, il serait aventureux de parler de trace rituelle.

- 15 Ce type de javelot existe également à Gournay-sur-Aronde dans les derniers niveaux.

Talons de lances

- Fig. 13, n° 57 : talon de lance à soie et à section octogonale.

- 16 Ce type de talon existe parfois dans les niveaux très anciens du III^e et du IV^e s., mais n'est pas rare dans les niveaux plus récents de Gournay-sur-Aronde.

- Fig. 13, n° 58 et n° 59 : ces deux talons à douille sont particulièrement atypiques. On remarquera seulement leur différence de taille, correspondant à une différence de taille générale de la lance.

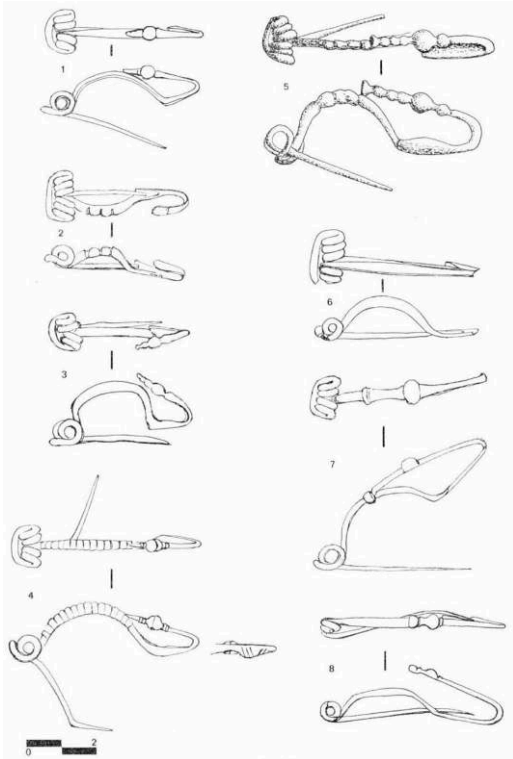


FIG. 4. – Fibules.

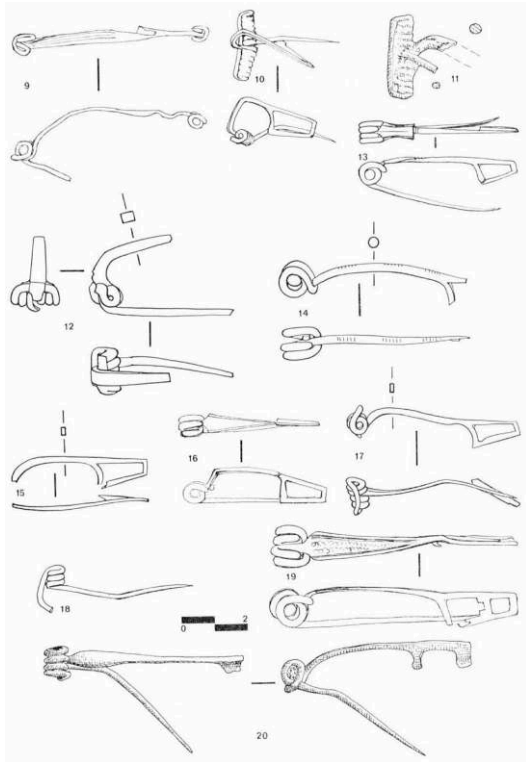


FIG. 5. – Fibules.

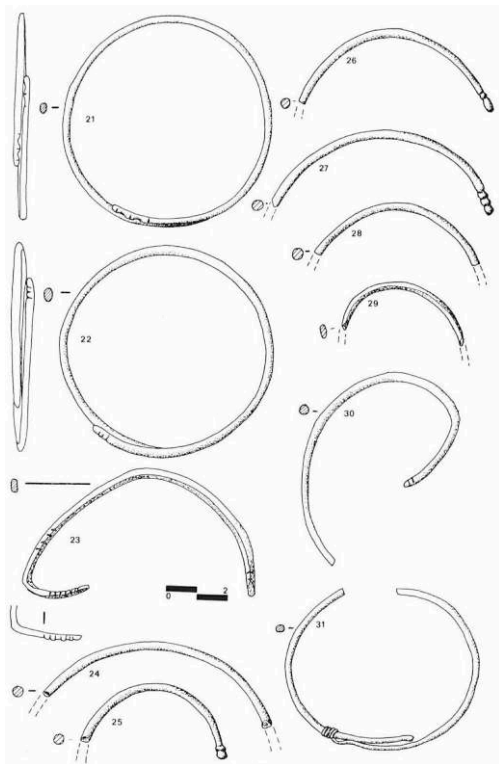


FIG. 6. – Bracelets.

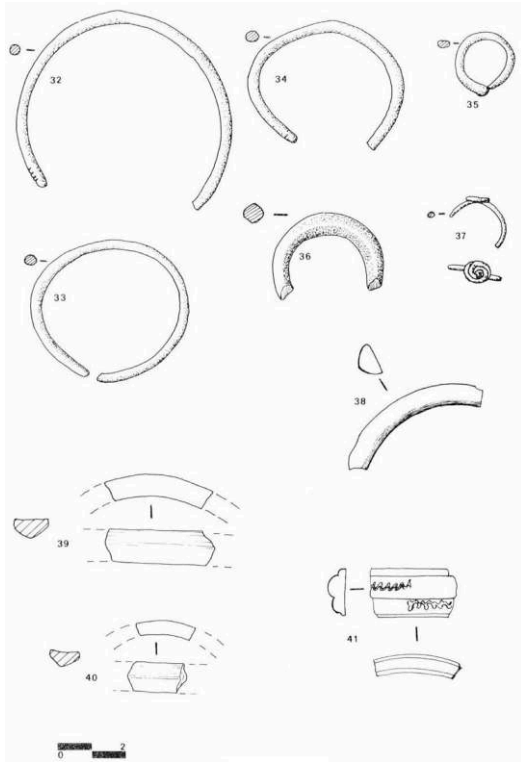


FIG. 7. – Bracelets.

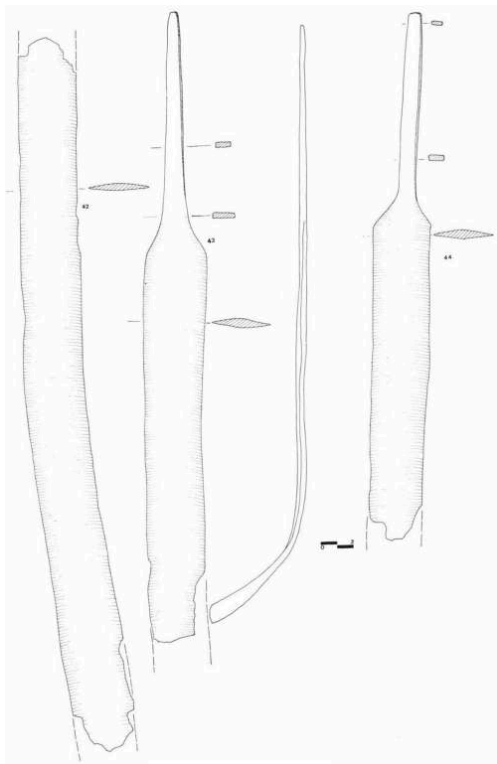


FIG. 8. – Lames d'épées.

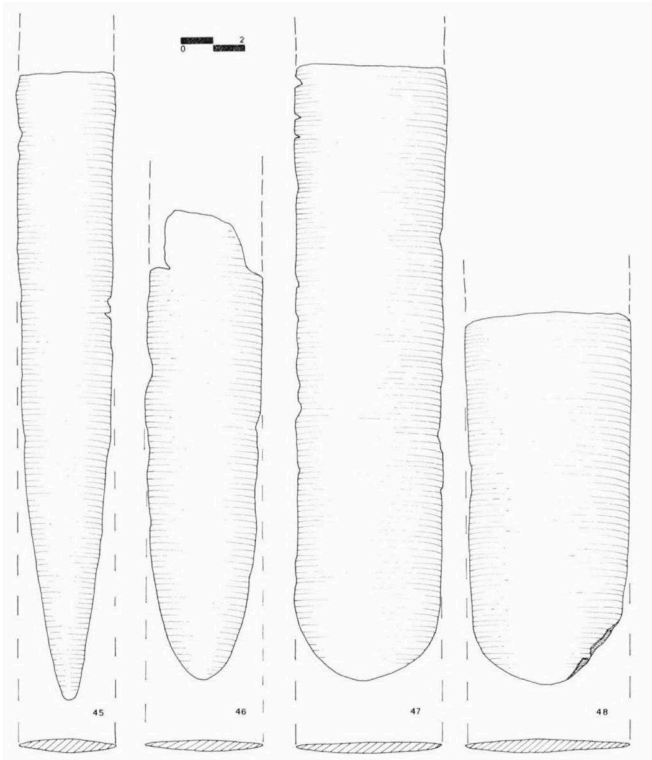


FIG. 9. – Fragments de lames d'épées.

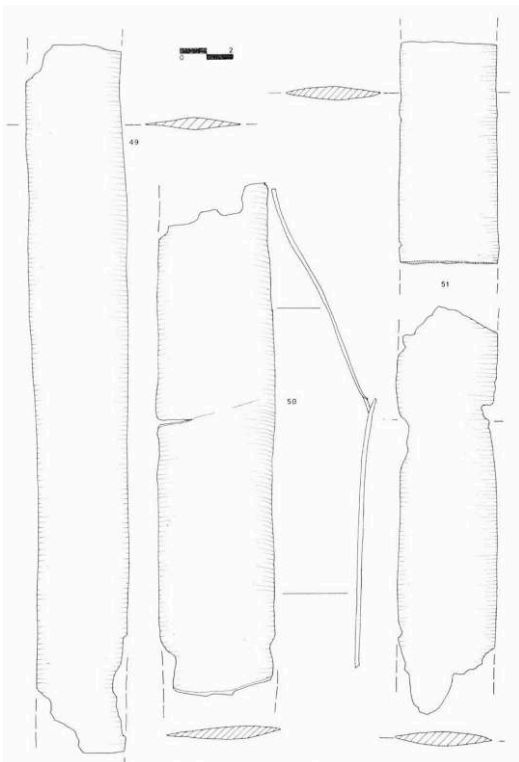


FIG. 10. – Fragments de lames d'épées.

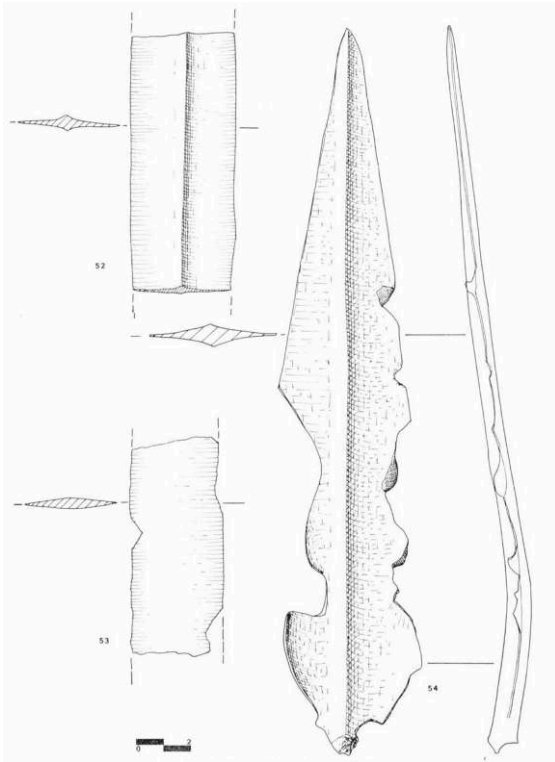


FIG. 11. – Fragments de lames d'épées et lance.

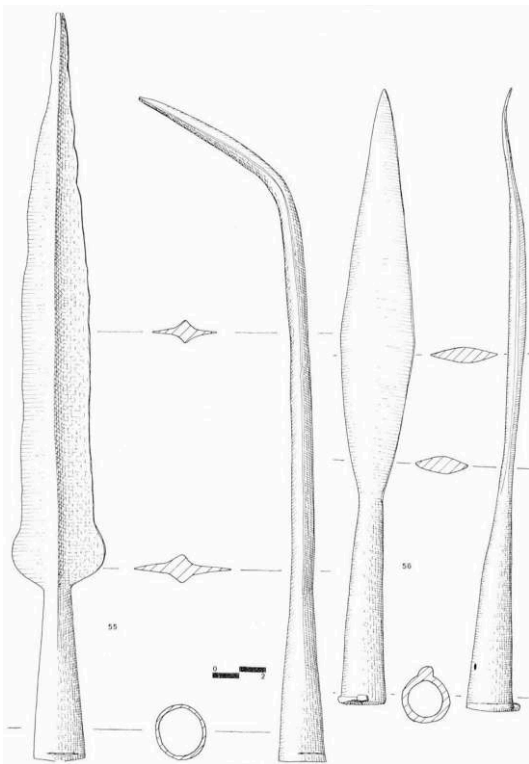


FIG. 12. – Lances.

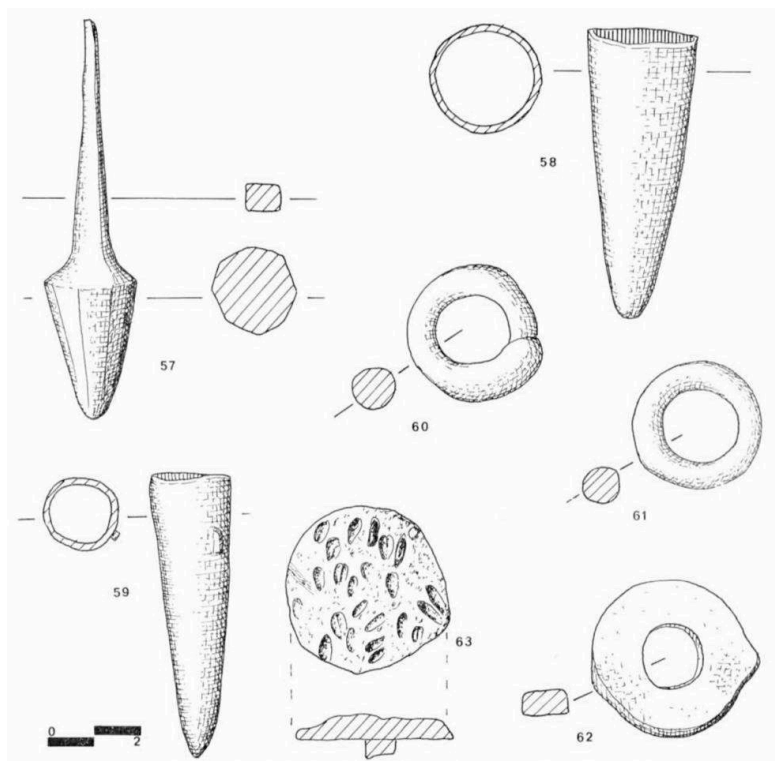


FIG. 13. – Talons de lances, anneaux, rivet d'umbo de bouclier avec graines incrustées.

Armes défensives

- 17 L'umbo de bouclier (fig. 14, n° 64) : d'un type assez différent de ceux de Gournay-sur-Aronde, il appartient cependant à la grande famille des umbos à ailettes rectangulaires.
- 18 Sa coque très bombée, presque « carénée », l'apparente à certains umbos du début du II^e s., proches cousins des umbos à arête médiane. Cependant son aspect très couvrant, plus large au milieu que sur les côtés, et un volumineux repli marquant le rebord le rapprochent des umbos très tardifs de La Tène III. De même, les deux ailettes plus étroites que la coque et légèrement convergentes, avec les trous de fixation proches du bord extérieur, trouvent des analogies avec les umbos les plus récents de Gournay-sur-Aronde.
- 19 L'umbo porte deux traces de coups ; l'une sur le rebord de la coque : il s'agit d'un coup d'épée porté après le démontage de la spina et qui a entraîné une fente de la coque ; l'autre trace consiste en un arrachement de l'angle d'une ailette. Cette trace, très courante sur les umbos de Gournay, est provoquée par le démontage des planches, qui est prouvé ici par l'absence de rivets en place.

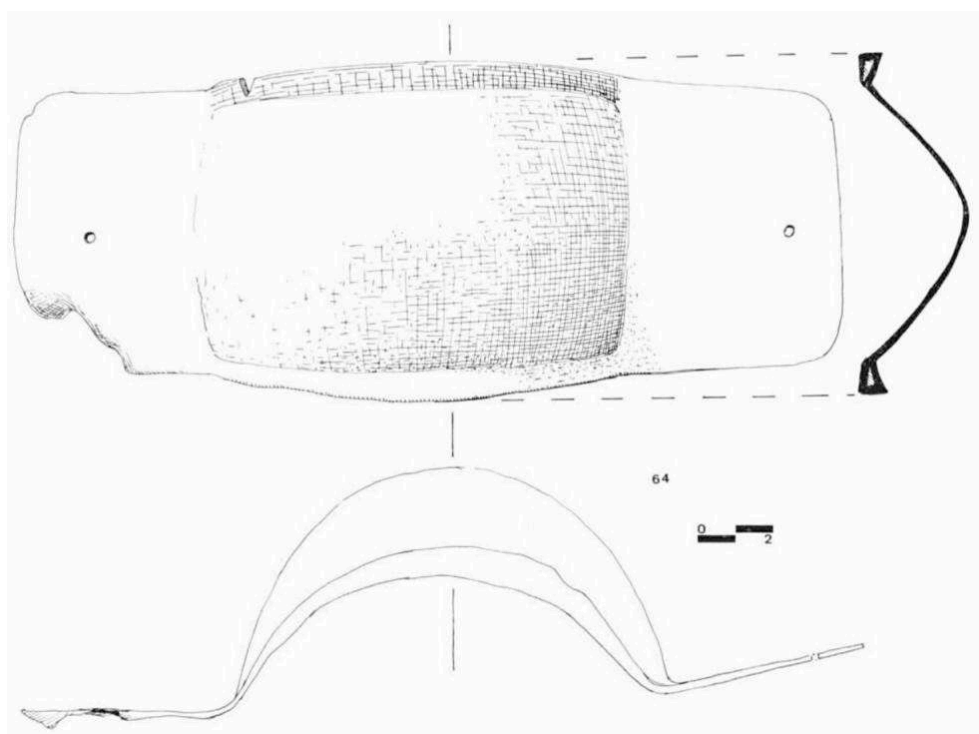


FIG. 14. – Umbo de bouclier.

- 20 *Rivet d'umbo de bouclier* (fig. 13, n° 63) : il s'agit d'un rivet isolé qui était fixé à l'origine sur l'ailette d'un umbo de bouclier. Il est large et plat. A Gournay, de tels rivets sont souvent décorés, soit de marques de poinçon, soit d'une feuille de bronze qui les recouvre. L'exemplaire de Mirebeau n'a pu être nettoyé sur sa face externe à cause de la présence de graines de céréales qu'il importait de préserver.
- 21 L'isolement de ce rivet prouve à lui seul qu'il est le résultat d'un démontage du bouclier, opération sacrificielle très courante à Gournay. Mais cet objet témoigne aussi d'une autre opération rituelle sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir : l'offrande végétale.
- 22 *Fourreau d'épée* (fig. 15, n° 65) : il s'agit d'un fourreau incomplet (il manque une partie de la bouterolle) et anciennement restauré. C'est donc un objet pour lequel certaines informations fournies par l'épiderme avaient déjà disparu alors que d'autres, par chance, étaient restées enfouies sous l'oxyde.
- Face antérieure : l'entrée est de type « campaniforme haut », du type A2 de De Navarro (DE NAVARRO, 1972 ; fig. 3, n° 5, p. 23). La radiographie révèle des traces sombres organisées en volutes. Cette partie du fourreau ayant été décapée lors de la précédente restauration, nous retrouvons le décor qui apparaît en oxyde clair sur le fond sombre de la magnétite de l'épiderme. Il s'agit d'une gravure peu profonde, sommaire, par endroit effacée, et qui disparaît quand le décapage antérieur a atteint l'ancien épiderme.
 - Le décor : les volutes incomplètes composent un motif asymétrique, dérivé du motif du triscèle et accompagné de rinceaux. Ce décor s'intègre parfaitement dans la série des fourreaux tardifs du site de La Tène. La proximité géographique des deux sites peut expliquer les similitudes de style.
 - La bouterolle : incomplète vers l'extrémité, elle avait conservé sous l'oxyde la partie antérieure de sa barrette transversale de fixation. Celle-ci est formée d'un motif issu des deux têtes d'oiseaux affrontés se prolongeant habituellement au revers par deux têtes

monstrueuses de félin soudées par le museau. Ce motif apparaît au IIe s., mais sur le fourreau de Mirebeau ces têtes, très élargies, sont jointives, indice probable d'une évolution tardive.

- Face postérieure : la pièce de suspension, incomplètement dégagée lors de la précédente restauration, apparaît après décapage avec ses deux pattes de fixation arrondies et son pontet rectangulaire occupant la presque totalité de la largeur du fourreau. Son décalage vers le bas est fréquent sur les fourreaux très longs de La Tène Finale.

- 23 Traces sacrificielles : le fourreau est fortement plié vers la bouterolle, mais il porte également la trace de coups, dont un qui a entamé la gouttière de la bouterolle.

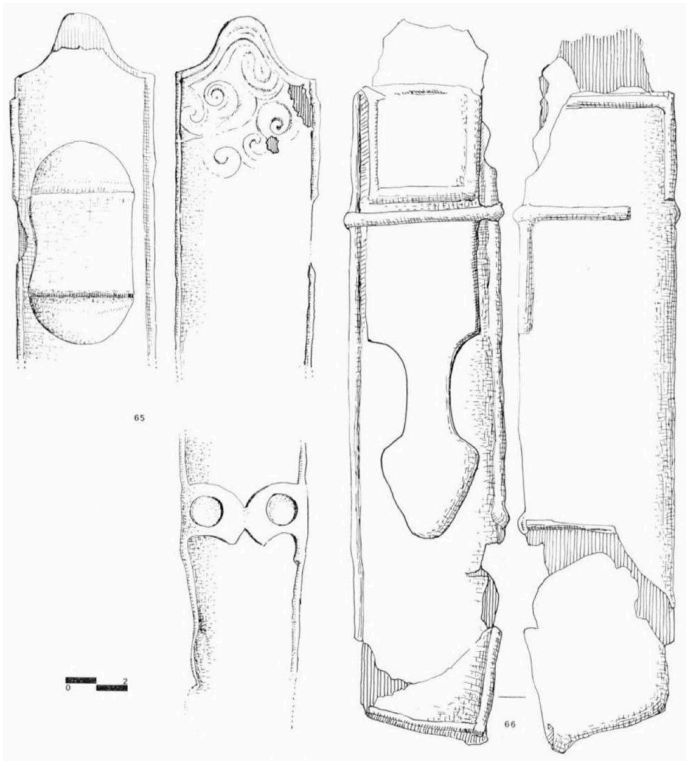


FIG. 15. – Fourreaux d'épées.

- 24 *Partie proximale de fourreau* (fig. 15, n° 66) : ce fourreau n'est représenté que par sa partie proximale qui n'est malheureusement pas complète puisque la bouche même du fourreau est détruite. Sur la face antérieure on note la présence de trois barrettes transversales. La face postérieure est presque entièrement occupée par une énorme pièce de suspension, avec un pontet très large, et prolongée vers le bas par une patte très large se terminant en tête d'aspic. Une barrette transversale supplémentaire termine le fragment.

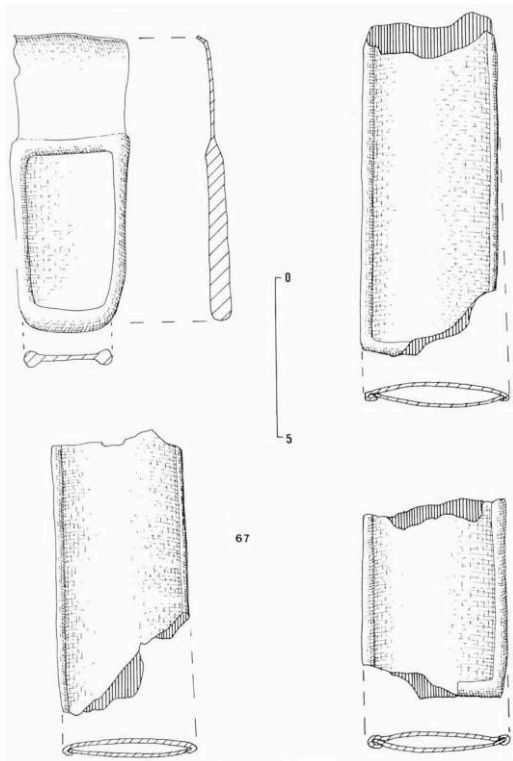


FIG. 16. – Fourreaux d'épées.

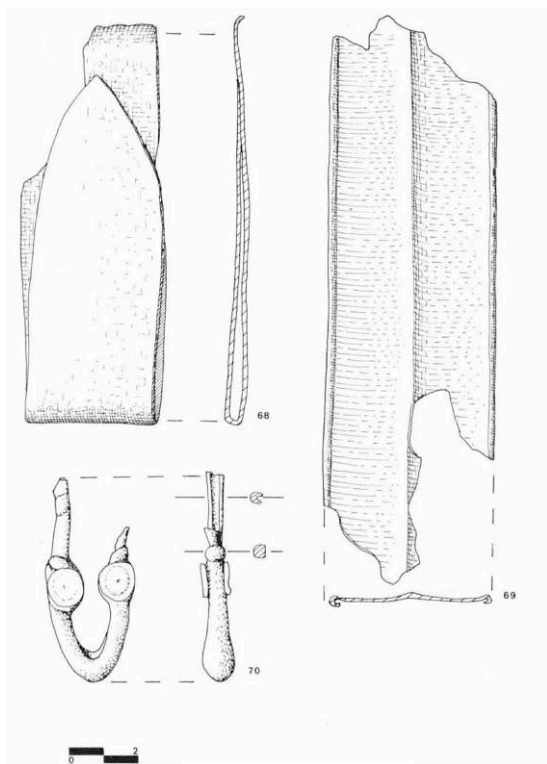


FIG. 17. – Fourreaux d'épées.

- 25 Les traces sacrificielles sont plus nombreuses et plus violentes puisqu'elles ont abouti à la fragmentation du fourreau.

26 *Fragments divers :*

- Fig. 16, n° 67 : quatre fragments d'un ou plusieurs fourreaux tardifs dits « à échelle ». L'un de ces fragments est l'extrémité d'une bouterolle large et en U, caractéristique des fourreaux de la fin de La Tène. Une tôle repliée a une extrémité en ogive ; il s'agit d'une plaque interne d'un fourreau également tardif (fig. 17, n° 68).
- Fig. 17, n° 69-70 : deux fragments d'un ou plusieurs fourreaux plus anciens :
 1. une plaque avec deux gouttières latérales et une nervure médiane ;
 2. une extrémité de bouterolle avec ses deux ocelles décorées d'un cercle, variante des bouterolles ajourées du III^e siècle.

27 Les deux derniers fragments exceptés, l'ensemble des fourreaux appartient à la phase finale de La Tène III, c'est-à-dire à une période située vers le milieu du I^{er} s. av. n. è. L'umbo de bouclier occupe la même situation chronologique.

La Faune

- 28 Environ 9000 ossements animaux et humains ont été dégagés lors des fouilles du sanctuaire de Mirebeau. Ces restes nous permettent de décrire, au moins en partie, les animaux, les règles de sélection qui leur ont été appliquées et les traitements qu'ils ont subis après leur mise à mort.
- 29 La détermination des ossements nous permet de dresser la liste des espèces présentes avec, pour chacune d'elles, le nombre de restes, le nombre minimum d'individus, ainsi que le poids des vestiges (tableau I). L'importance numérique des animaux domestiques, du porc en particulier, apparaît clairement, quel que soit le critère numérique considéré. Cette situation n'est pas sans rappeler celle déjà observée sur des sites d'habitat gaulois (Beauvais, Variscourt, Villeneuve-Saint-Germain). Les animaux sauvages, parmi lesquels le corbeau semble intrusif, sont très peu nombreux.

TABLEAU I. – Liste des espèces et dénombrements.

	NR	%	Poids	%	Poids moyen	NMI	%
Porc	3 706	61,6	31 477	52,2	8,5	49	45
Bœuf	700	11,6	15 145	25,1	21,6	16	14,7
Mouton	196					23	21,1
Chèvre	15					3	2,7
Mouton et Chèvre	1 534	25,5	12 100	20,1	7,9	(26)	
Cheval	13	0,2	1 127	1,9	86,7	2	1,8
Chien	19	0,3	102	0,2	5,4	3	2,7
Coq	25	0,4				6	5,5
Canard	2					1	0,9
Oie	3		40		1,3	1	0,9
Pigeon	1					1	0,9
Cerf	10	0,2	295	0,5	29,5	1	0,9
Lièvre	6	0,1	18		3	2	1,8
Corbeau	6	0,1	18			1	0,9

Nombre total des restes : environ 9 000 ; restes déterminés : 6 025 soit 67 % Poids total des vestiges : 65 750, dont 60 600 (92 %) déterminés, en grammes.

- 30 Les restes, s'ils attestent la présence de telle ou telle espèce animale, nous permettent aussi d'en donner certaines caractéristiques individuelles, l'âge et le sexe, ou morphologiques, hauteur au garrot et poids. Cependant l'ensemble de ces caractéristiques ne peut être déterminé pour toutes les espèces, soit que les méthodes fassent défaut, soit que les pièces nécessaires soient absentes.

Restes animaux

Le bœuf

- 31 La hauteur au garrot peut être estimée à partir de la longueur des principaux os longs des membres et des coefficients multiplicatifs de Matolcsi (MATOLCSI, 1970). Mais la fragmentation des os du sanctuaire est très prononcée : un seul os entier de bœuf adulte est utilisable ; il s'agit d'un métatarse de vache, dont la hauteur au garrot est d'environ 116 cm. Cette valeur est assez élevée, puisqu'elle se situe en dehors des domaines de variation de la taille des vaches des sites de Beauvais et de Variscourt (le maximum observé sur ces deux sites est de 110 cm). Il s'agit vraisemblablement d'un animal d'importation du monde romain, dont l'une des caractéristiques est d'être d'une taille beaucoup plus importante que celle des animaux indigènes gaulois. Ces animaux, assez fréquents après la conquête, n'ont pas fait disparaître totalement les petites races, puisqu'on trouve les deux espèces parfois associées (ex : dans un puits gallo-romain à Gournay-sur-Aronde). Mais cette observation ne porte que sur un seul animal, et c'est pour avoir une meilleure idée de l'ensemble de la population que nous avons eu recours à une étude biométrique plus étendue. Malheureusement les ossements mesurables sont peu nombreux, une quarantaine, ce qui limite beaucoup les possibilités d'une étude statistique. On remarque (fig. 18) que certaines valeurs dépassent de beaucoup les extrêmes observés sur les sites pris en référence (ex. : les scapula). Mais la

proportion de ces os de grandes dimensions est assez modeste : cinq sur une quarantaine.

- 32 Une autre dimension des bovidés peut être estimée : le poids vif. Les résultats ne peuvent être qu'approximatifs, les fluctuations étant beaucoup plus importantes que celles de la taille au garrot. Les méthodes que nous utilisons ont été publiées par Ijzereef (IJZEREFF, 1981). Neuf estimations ont été réalisées, elles sont comprises entre 100 et 325 kg, avec une valeur moyenne de 200 kg. Là encore, la valeur maximale dépasse de beaucoup celle des sites de référence où elle n'est que de 290 kg (Variscourt). Par contre les moyennes sont assez voisines, ce qui résulte du nombre relativement modeste de grands animaux à Mirebeau.
- 33 En plus de ces données morphologiques, qui permettent de donner une image des animaux, les os nous renseignent sur leur âge et leur sexe. Les références publiées par Schmid (SCHMID, 1972) ont été utilisées pour donner l'âge des bœufs de moins de quatre ans (ou plus exactement de moins de trois ans si on ne prend en compte que les dents jugales). Pour les animaux adultes on utilise une méthode d'estimation moins précise, puisque fondée sur le degré d'usure des molaires, mais qui introduit des nuances intéressantes (DUCOS, 1968). Ces deux méthodes sont fondées sur l'état de la dentition ; nous les complétons par l'examen du degré de développement du squelette, en utilisant cette fois les résultats publiés par Barone (BARONE, 1976). L'ensemble de ces estimations nous permet de tracer un diagramme (fig. 19) où apparaissent les deux types de résultats, à savoir ceux obtenus lors de l'examen des dents, d'une part, et des extrémités d'os d'autre part. Il n'apparaît pas de décalage important entre ces deux séries de résultats ; cela montre que l'échantillon étudié est assez homogène (les individus sont représentés de façon équivalente par leurs dents et leurs os). Un grand nombre d'animaux ont été abattus entre deux et cinq ans, et les animaux vieux sont relativement rares : le plus âgé n'a guère plus de dix ans. Sur le sanctuaire de Gournay, par contre, les bœufs étaient très âgés, certains individus dépassant une quinzaine d'années.
- 34 Les pièces qui sont susceptibles de nous donner des informations sur le sexe des bovidés sont peu nombreuses : un métatarse, déjà cité, une cheville osseuse et huit pubis. Trois de ces derniers, ainsi que les deux premiers, proviennent de vaches ; les autres ont la section caractéristique des mâles sans qu'il nous soit possible de préciser s'ils ont été châtrés. Les deux sexes sont donc représentés, dans des proportions qu'on ne peut calculer.

Le porc

- 35 Une trentaine de pièces permet d'estimer la hauteur au garrot des porcs : elle varie de 61 à 76 cm, autour d'une valeur moyenne d'environ 70 cm (68,8 cm). Ces résultats sont identiques à ceux obtenus sur les sites de Beauvais et de Variscourt. Cependant il ne faut pas conclure hâtivement que les porcs de ces trois sites étaient identiques : s'ils ont des hauteurs similaires, leurs corpulences pouvaient accuser des différences significatives. Malheureusement nous ne disposons pas encore de formules d'estimation des poids pour cette espèce.

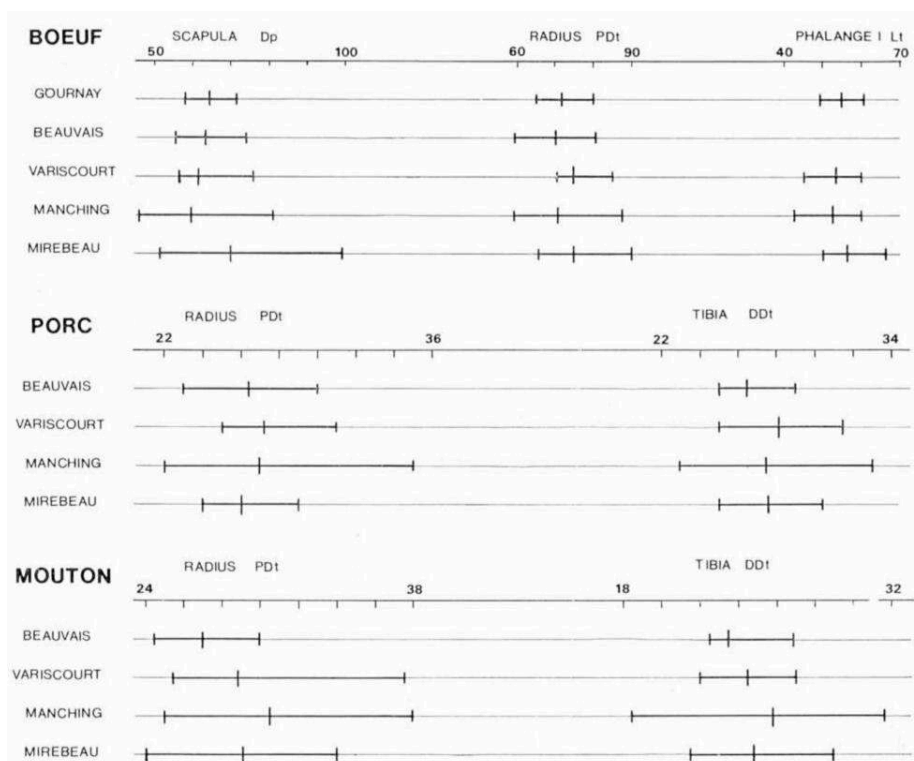


FIG. 18. – Comparaison entre les dimensions de certains os des trois principales espèces domestiques du sanctuaire avec celles d'autres sites de La Tène.

- 36 Les références utilisées pour la détermination de l'âge des porcs sont les mêmes que celles citées lors de l'étude des bœufs, sauf en ce qui concerne les degrés d'usure des dents d'adultes (d'un emploi délicat). Pour ces derniers nous avons utilisé les données publiées par Varin (VARIN, 1980). Les résultats (fig. 19) sont assez homogènes, bien que ceux obtenus à partir des dents soient un peu plus précis que ceux obtenus à partir des os. Un grand nombre d'animaux ont été mis à mort vers un an, un an et demi. Au-delà de cette période les effectifs sont assez constants. Cela va à l'encontre de ce que nous avons observé sur des sites d'habitat, où les classes sont d'autant moins fournies que l'on avance en âge. D'autre part, les mâchoires sont porteuses de canines qui permettent de déterminer le sexe. Cela nous permet de comparer les traitements : sur les sites d'habitat les mâles étaient abattus avant les truies ; cela se traduit par un décalage d'environ un an entre les âges moyens de mise à mort. Or, ici, les âges moyens sont identiques : il n'y a pas de sélection différentielle selon le sexe des animaux.

Le mouton

- 37 De même que pour le porc, seule la hauteur au garrot peut être estimée : elle est comprise entre 57 et 70 cm, pour une moyenne de 62 cm (n = 20. coefficient de TEICHERT, 1975). Cette dernière est très proche de celle de Variscourt (61,5 cm), pour une étendue de variation similaire. Par contre les résultats obtenus sur le site de Beauvais sont plus modestes (56 cm de moyenne) et présentent moins de variation. Ces observations sont confirmées par les autres mensurations (fig. 18). Malheureusement il est difficile, faute de données en nombre suffisant, de préciser le rôle d'éventuelles importations pour rendre compte de ces caractéristiques de populations ovines de la fin de la période gauloise.

TABLEAU II. – Mesurations relevées sur les ossements.

LE BŒUF				
		Etendue	(n)	Moy. Ecart-type
Cheville	Cb	131	1	
	Dmax	48,5	1	
	Dmin	34	1	
Scapula	Dp	52-95	3	70,3
	Di	36(60)	3	(47,2)
	ColDp	35-63	4	47,2
Humérus	DDi	16-28,5	4	20,9
	DDi	73	1	
	DDp	67	1	
Radius	PDi	66,5-88	5	74,7
	PDp	35-56	7	39,3
	DiaDi	36,5	1	
	DDi	64,5	1	
	DDp	42	1	
Métacarpe	PDi	46-59,5	3	54,8
	PDp	27,5-38	3	33,8
	DiaDi	33,5	1	
Tibia	DDi	51-57,5	3	54,5
	DDp	36,5-43	3	39,8
	Lt	55-65	5	58,7
Talus	DDi	34-42	5	36,2
	h	27-34	5	30,2
	Lt	111	1	
Calcaneum	Lt	217	1	
	Di	45-50	3	48
	Dp	41-49,5	3	45,2
Métatarse	Lt	217	1	
	PDi	43	1	
	PDp	42	1	
	DiaDi	25,5	1	
	PoDi	48	1	
PoDi	50	1		

LE CHEVAL				
		Etendue	(n)	Moy. Ecart-type
Mandibule	LDJ	155,5	1	
	LP	81,5	1	
	LM	74	1	
Fémur	Lt	363	1	
	Ltal	345	1	
	PDi	113	1	
	PDp	60	1	
	DiaDi	40,5	1	
	DDi	88	1	
	DDp	103	1	

Code utilisé : LDJ : longueur des dents jugales. — LP : longueur des prémolaires. — LM : longueur des molaires. — Lt : longueur totale. — l : largeur. — h : hauteur. — Cb : circonférence à la base. — Dmax : diamètre maximum. — Di : diamètre transverse. — PDi : diamètre transverse de l'articulation proximale. — DDi : diamètre transverse de l'articulation distale. — DiaDi : diamètre transverse de la diaphyse (minimum). — Dp : diamètre antéro-postérieur. — PoDi : diamètre transverse de la poulie. — ColDi : diamètre transverse du col, etc.

LE PORC				
		Etendue	(n)	Moy. Ecart-type
Mandibule	LDJ	100,5-104	3	102,5 1,8
	M ¹	L	28,2-38,5	36 31,3 2,7
	M ²	L	13-16,5	36 14,7 0,8
	L	26-34,5	25 29,7 1,9	
	L	14-18,5	25 17,1 1,2	
Scapula	Dp	30-34,5	13	32,7 1,3
	Di	21-25	15	22,2 1
	ColDp	19,5-28	15	21,3 2,1
Humérus	DDi	9,5-11,5	15	10,3 0,6
	DiaDi	13-16	15	14,6 0,8
	DDi	33-38,5	31	36 1,7
	DDp	33-39	31	36,1 1,7
Radius	PDi	24-29	47	26 1,1
	PDp	16-20	47	18,3 1,0
	DiaDi	14,5-18,5	35	16,6 1,2
Métacarpe	III	67	1	
	DiaDi	15,5-21,5	21	18,0 1,2
	DDi	25-30,5	29	27,7 1,4
	DDp	21-26,5	29	23,9 1,2
Talus	Lt	34,5-42,5	22	38,1 2,1
	DDi	19-24,5	21	21,6 1,3
Calcaneum	Lt	65,5-70,5	2	
Métatarse	III	72,5-75	2	
	IV	78-84,5	3	
Phalange	I Lt	34-43	5	37 3,6

LE MOUTON				
		Etendue	(n)	Moy. Ecart-type
Scapula	Dp	27,5-34	13	30,1 1,5
	Di	17-20	14	18,8 0,9
	ColDp	15,5-19	13	17,6 1,0
	ColDi	8-10,5	13	9,4 0,7
Humérus	DDi	26-32,5	34	28,6 1,6
	DDp	22,5-28	34	24,9 1,5
	Lt	144-175	5	156,8 11,8
Radius	PDi	24-34	23	29,2 2,6
	PDp	12,5-18,5	24	15,2 1,5
	DiaDi	13,5-20	2	
Métacarpe	PDi	19,3-24	12	21,1 1,5
	PDp	14-16,5	12	15,1 0,8
	DiaDi	11-14,5	10	12,7 1,2
Tibia	DiaDi	11,5-17,5	35	13,7 1,2
	DDi	21,5-29	35	24,8 1,4
	DDp	17-22,5	35	19,3 1,2
Talus	Lt	25,5-30	6	27,4 1,7
	DDi	14,5-19	6	16,7 1,5
	Lt	50-59,5	4	53,6 4,3
Métatarse	Lt	128-140	4	134,7 5
	PDi	17,5-22,2	9	19,6 1,5
	PDp	17-20,5	9	18,9 1,2
	DiaDi	9,5-13,2	10	11,4 1,1
	DDi	21-24	2	

Code utilisé : LDJ : longueur des dents jugales. — LP : longueur des prémolaires. — LM : longueur des molaires. — Lt : longueur totale. — l : largeur. — h : hauteur. — Cb : circonférence à la base. — Dmax : diamètre maximum. — Di : diamètre transverse. — PDi : diamètre transverse de l'articulation proximale. — DDi : diamètre transverse de l'articulation distale. — DiaDi : diamètre transverse de la diaphyse (minimum). — Dp : diamètre antéro-postérieur. — PoDi : diamètre transverse de la poulie. — ColDi : diamètre transverse du col, etc.

38 L'étude des âges des moutons (et des chèvres) débouche sur une contradiction : d'après les dents, la moitié des animaux est abattue entre deux et trois ans, alors que si l'on en croit les os, aucun animal ne peut avoir cet âge... Cela trouve une explication dans la moindre résistance des os d'ovicapridés, et en particulier des jeunes (principalement sur les sites où les chiens ont joué un rôle). Nous accordons plus de crédit aux données fournies par les mâchoires, plus résistantes (fig. 19), et qui donnent lieu à une représentation très voisine de celles que nous avons déjà obtenues sur des sites d'habitat.

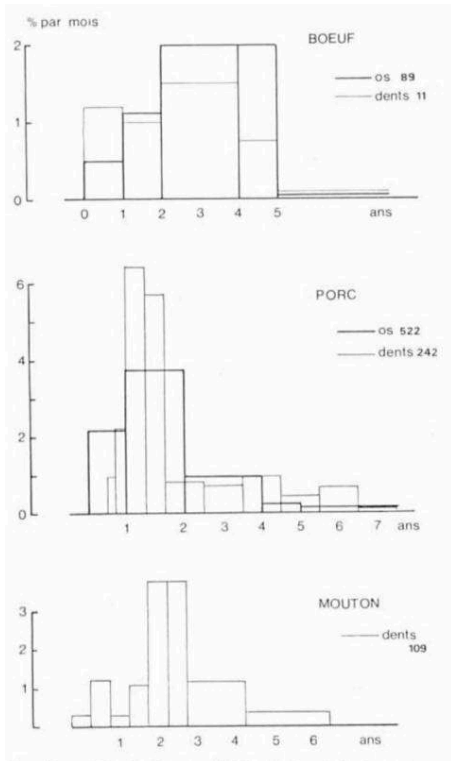


FIG. 19. – Courbe de mortalité des trois principales espèces du sanctuaire de Mirebeau. Les âges ont été déterminés à partir des dents et des os, ce qui explique les deux tracés.

- 39 Des déterminations de sexe n'ont été possibles que sur quatre pubis, dont trois sont caractéristiques de brebis.

Le cheval

- 40 Un seul os entier, un fémur, a donné lieu à une estimation de la hauteur au garrot ; celle-ci, environ 121 cm (coefficient de KIESEWALTER, 1888) est relativement modeste, mais elle s'inscrit dans les domaines de variation des équidés de La Tène (fig. 20). L'amplitude de variation des hauteurs, relativement plus importante sur les sites de Beauvais et de Variscourt, s'explique non seulement par un nombre de données assez important, mais surtout par la présence de l'âne et d'un hybride, qui est certainement le mulet (MENIEL, étude en cours).
- 41 Les informations sur les âges de mise à mort sont trop éparses pour donner lieu à une représentation graphique : le fémur a des extrémités dont l'ossification s'achève, il provient d'un animal âgé d'un peu plus de trois ans et demi. Un corps de vertèbre thoracique est ossifié, l'animal avait donc dépassé cinq ans, tout comme une mandibule, dont le propriétaire avait environ sept ou huit ans. Aucun os ne nous permet de détermination du sexe.

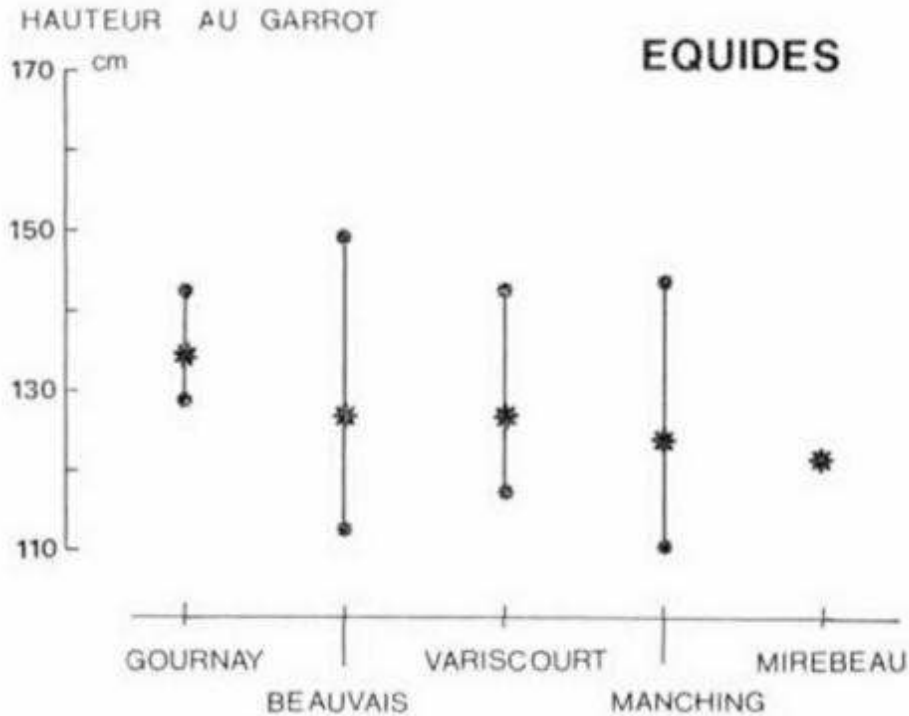


FIG. 20. – Comparaison entre les tailles au garrot des équidés de La Tène. Les segments correspondent à l'étendue de variation, l'étoile du milieu à la moyenne des observations.

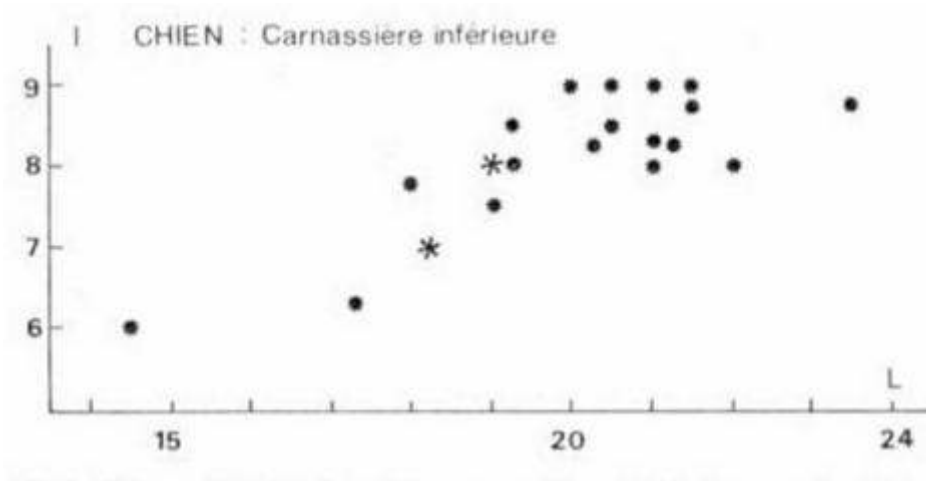


FIG. 21. – Dimension des carnassières inférieures de chien de Mirabeau (les grandes étoiles) et de Variscourt (les points). L : longueur maximale de la couronne, I : largeur maximale de la couronne.

Le chien

- 42 Seules deux carnassières inférieures ont pu être mesurées. Elles proviennent d'animaux de taille modeste (fig. 21). Cette petite taille s'accompagne d'un raccourcissement de la mandibule, qui se traduit par un chevauchement des prémolaires 2 et 3 : la première, quant à elle, est implantée orthogonalement à l'axe de la mandibule. Ces dents proviennent d'animaux adultes dont il n'est guère possible de préciser l'âge, ni le sexe.

Les autres animaux

- 43 Les données concernant les autres espèces sont trop peu nombreuses pour tenter une description de leurs représentants.

Les traces de l'activité humaine

- 44 Les ossements provenant de sites archéologiques sont les restes fossiles d'animaux, ce qui nous a permis de les décrire, mais ils sont aussi le produit de l'activité humaine. En effet ils enregistrent divers effets qui permettent d'entrevoir certains gestes qui en sont la cause. Parmi ces derniers on peut s'attendre à trouver la sélection des restes, la découpe, la cuisson, le rejet..., autant d'opérations qui peuvent laisser des indices, que ce soit dans la composition de l'échantillon ou sur la surface des os. C'est dans ce cadre qu'il convient de prêter attention à d'éventuels phénomènes perturbateurs, tels que la conservation différentielle, afin de ne pas attribuer à l'homme les destructions dues au terrain, par exemple.

La fragmentation des restes

- 45 L'étude de cette caractéristique se heurte à plusieurs difficultés qu'il serait trop long de développer ici. On peut retenir que presque tous les os sont fragmentés. Le calcul des poids moyen des vestiges par espèce donne des valeurs que l'on peut comparer à celles obtenues sur les sites d'habitat déjà cités :

	Poids moyen (g)	Bœuf	Porc	Mouton	Cheval	Chien
Mirebeau	22	9	8	87	6	
Variscourt	30	9	9	60	8	
Beauvais	51	12	13	100	16	

- 46 Ces quelques données montrent la similitude qui existe entre les états des ossements sur les sites de Mirebeau et de Variscourt. Cette remarque justifie les comparaisons entre les compositions d'échantillons de ces deux sites (exposées ci-dessous).
- 47 Cependant la fragmentation n'est pas identique sur l'ensemble du site : dans certains secteurs les os sont plus complets, et sont mieux conservés, alors qu'à d'autres endroits les petits fragments sont plus fréquents et certains os présentent les traces d'une attaque par les agents atmosphériques, résultant d'un enfouissement différé de plusieurs années pour quelques exemplaires. Des différences dans les délais, mais aussi dans les modes d'enfouissement, sont perceptibles à ce niveau, mais, faute d'un relevé précis, il n'est pas possible d'aller plus loin dans cette direction.

Composition des échantillons

- 48 Les os étant fragmentés, il est hors de question de réaliser une comparaison entre la composition des échantillons d'ossements relatifs à chacune des espèces et celle des squelettes, telle que nous la livre l'anatomie. Comme nous l'avons vu précédemment, l'état de fragmentation des restes est similaire à celui observé sur un site d'habitat

ayant livré énormément d'ossements : Variscourt. Nous avons donc pu réaliser des comparaisons entre les résultats obtenus ; elles sont schématisées sur la figure 22. Si l'allure générale est voisine, il apparaît quelques décalages entre les proportions relatives à certaines parties :

- pour les trois espèces principales, seules considérées dans cette approche, un déficit est décelable sur les os des bas de pattes ;
- pour le bœuf, les restes de crânes sont singulièrement peu nombreux. Cela explique, entre autres, les difficultés rencontrées lors de l'étude des âges (peu de dents) et des sexes (une seule cheville osseuse).

49 Si l'absence des bas de pattes fait penser à une sélection qui prend souvent place dans les premières phases de la découpe d'un animal, celle des têtes de bœufs, associées à l'absence des bas de pattes, rappelle une association souvent observée dans des structures à caractère rituel (voir à ce sujet l'étude de PIGGOTT, 1962). Un exemple nous est d'ailleurs fourni par le remplissage d'une fosse gallo-romaine de Gournay-sur-Aronde, où des cornes et des bas de pattes de bœufs étaient les seuls restes de cette espèce. D'après Piggott, il s'agit là des traces d'un rite ayant pour objet la dépouille, contenant encore les extrémités peu charnues qui nous manquent à Mirebeau. On est donc en présence d'un échantillon d'ossements qui porte la trace négative d'une sélection dont les caractéristiques peuvent rappeler certains faits connus par ailleurs.

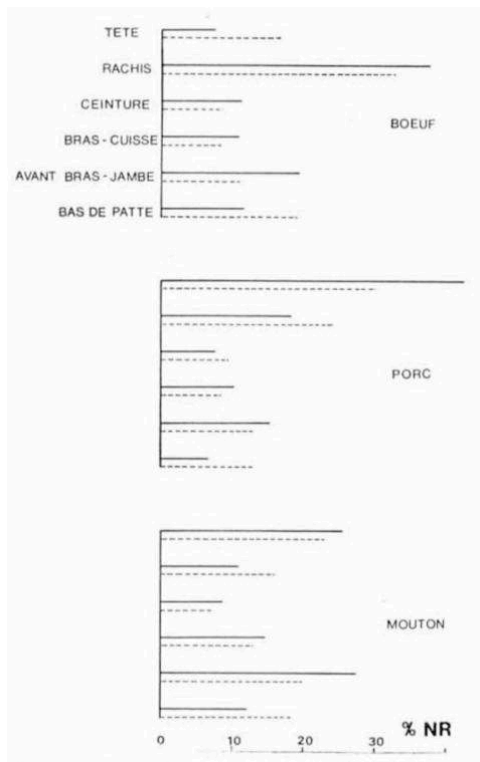


FIG. 22. – Comparaison entre les compositions des échantillons respectifs des sites de Mirebeau (traits pleins) et de Variscourt (traits tiretés) pour les trois espèces les mieux documentées. Les ossements ont été rassemblés selon six régions anatomiques principales, identiques dans les trois cas. NR : nombre de restes.

Les traces de découpe et de feu

50 Les traces les plus spectaculaires laissées par l'homme sont celles qui résultent de la préparation de la chair pour la consommation ; cela explique que cette utilisation des

animaux domestiques ait souvent été privilégiée par rapport à d'autres, au moins aussi importantes, mais ne laissant, dans les cas les plus favorables, que des indices très discrets. Les traces de découpe, très visibles sur des os peu altérés, peuvent témoigner d'opérations très diverses dont la finalité nous est révélée le plus souvent par leur emplacement sur le squelette. On peut distinguer des traces de mise à mort, de dépeçage, de désarticulation, de décarnation... L'ensemble des traces que nous avons relevées pour chacune des espèces (fig. 23) permet d'attester la consommation des animaux, et montre que les procédés de découpe sont identiques à ceux que nous avons observés sur des sites d'habitat : les porcs, par exemple, ont été fendus en deux ; cela est une pratique assez courante à l'Age du Fer. Certaines régions présentent une densité assez élevée de sillons dus au passage du couteau, c'est le cas de quelques articulations, comme les coudes, ou des zones d'attache de muscles. La désarticulation et le prélèvement de la chair sont donc bien représentés, alors que les traces témoignant de l'écorchement (prélèvement de la peau) sont peu nombreuses (les parties susceptibles d'en présenter étant absentes) et que celles qui pourraient nous renseigner sur le mode de mise à mort font totalement défaut. Pour ce dernier point ce sont les crânes qui sont susceptibles de nous éclairer, or il n'en a pas été trouvé dans l'espace du sanctuaire.

- 51 En plus de ces traces de découpe, les os présentent des marques dues au feu. Celles-ci, si on pense à la consommation, s'expliquent assez facilement, tout en nous indiquant un des modes de cuisson. Un os qui accompagne un morceau sur le feu présente une, ou deux, extrémités carbonisées, alors que le milieu, protégé de la flamme par la chair, conserve son aspect d'os frais. Mais ce ne sont pas là les seuls indices révélant l'action du feu. D'autres fragments sont carbonisés à des degrés divers, témoignant de durées d'exposition, de températures et de contacts différents. Les proportions relatives à ces divers degrés, pour chacune des espèces (fig. 24), montrent que le traitement des os par le feu n'était pas uniforme : la proportion des os incinérés à très forte température est importante pour le porc, et en particulier pour de jeunes sujets ; par contre, pour le mouton, ce sont les os devenus blancs qui sont caractéristiques. Enfin, pour le bœuf, il n'y a pas que des os noircis. Ces différents indices révèlent des traitements divers qu'il n'est pas aisé, faute de données expérimentales, de déterminer précisément. Cependant il est possible que des porcelets aient été incinérés, ou tout au moins que leurs restes aient été placés dans un feu très intense.

L'action des chiens

- 52 Si la présence physique des chiens est attestée par quelques restes, elle l'est aussi par les traces de dents que ces carnivores ont laissées sur les os. Environ 2 % du total en présentent, ce qui, comparé à des sites d'habitat, est assez faible, puisque des taux de 15 % ont été observés, à Beauvais par exemple. En revanche, dans le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde aucun os ne porte ces traces : l'accès des chiens dans le sanctuaire était vraisemblablement contrôlé. On est donc dans une situation intermédiaire en ce qui concerne les taux d'os rongés. Cela traduit peut-être les effets d'un contrôle partiel des allées et venues des chiens, mais il convient de garder une certaine prudence en la matière.

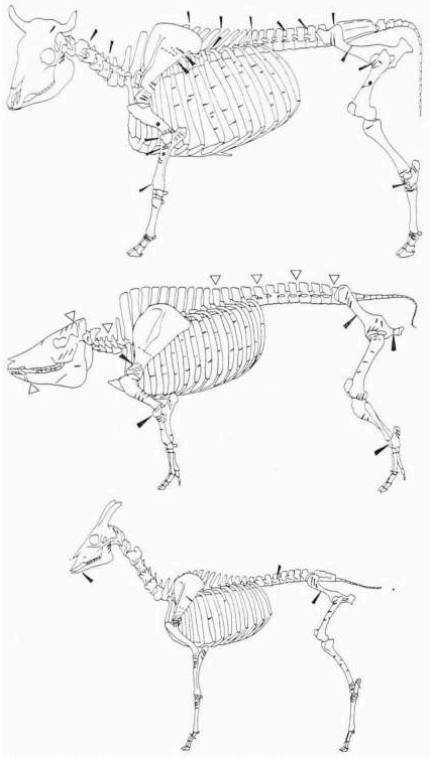


FIG. 23. – Relevé schématique des traces de découpe. Les triangles blancs indiquent une découpe au tranchet dans l'axe du rachis, les triangles noirs correspondent à des coups de tranchet qui ont coupé l'os, les coups de couteau sont représentés par des traits fins.

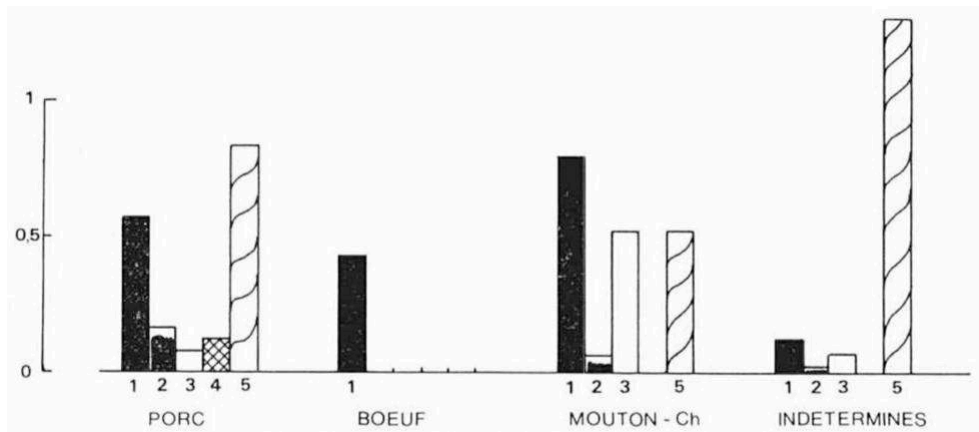


FIG. 24. – Proportions relatives des différentes traces de feu relevées sur les os. 1 : os partiellement noir ; 2 : os noir à extrémités blanches ; 3 : os blancs ; 4 : os bleu ou gris ; 5 : os incinérés (vitrifiés).

L'altération des surfaces osseuses

- 53 Une partie des ossements a une surface très altérée (fig. 25). Cette altération a été observée sur certains os des amas du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, où ce sont des os exposés à l'air libre pendant plusieurs années qui présentent ce type de stigmatisme. Ici les os corrodés de cette manière sont parmi les plus fragmentés ; plutôt que d'une exposition volontaire d'un amas d'os spectaculaire, on y voit les effets d'un séjour à la surface du sol, ou dans une structure dont l'enfouissement a été différé. Là encore

l'absence d'un relevé des restes osseux limite beaucoup les possibilités de l'interprétation.

Les restes humains

- 54 Notre espèce est représentée par trois dents et quatre fragments de calotte crânienne.
- 55 Les dents présentent la caractéristique commune d'être uniradiculées (I^1 , C inf. et P_1), c'est-à-dire qu'elles ont pu se détacher naturellement des mâchoires lors de la décomposition. L'aspect de ces dents est homogène, elles peuvent provenir d'un même individu, âgé si l'on en croit l'état d'usure de l'émail qui laisse apparaître des îlots d'ivoire.
- 56 Les autres restes sont des fragments de calotte, de dimensions assez modestes (fig. 26). Il s'agit de trois fragments de pariétaux et d'un fragment de frontal. Tous présentent des sutures non ossifiées : ils ne proviennent pas d'individus très vieux. La forme de l'un d'entre eux est peu caractéristique, deux autres sont triangulaires et le dernier est plus ou moins carré. Celui-ci porte plusieurs traces de découpe orientées selon deux axes parallèles aux deux lignes de suture qui bordent cette pièce. La finalité de cette opération de découpe reste mystérieuse : il n'y a ni tendon ni muscle dans cette région.
- 57 L'absence de tout autre élément du squelette est assez remarquable ; on peut penser que les crânes jouaient un rôle particulier dans le sanctuaire, mais il est difficile, en partant de ces quelques restes, de préciser lequel. D'autres découvertes du même type, c'est-à-dire des fragments de crânes portant des traces de découpe, sont signalées sur des sites gaulois contemporains (ex. : Beauvais et Variscourt).

Conclusions

- 58 Les restes étudiés proviennent d'un sanctuaire. Il semble nécessaire, à la fin de cette étude, de préciser les points originaux qui permettent de distinguer ce matériel de celui que livrent les habitats gaulois contemporains. En effet, de nombreuses analogies ont été observées, telles que les proportions entre les espèces animales, et il faut avancer assez loin dans l'étude pour mettre en évidence les divergences. Parmi ces dernières, l'absence de bas de pattes pour les trois espèces principales, ainsi que de crânes de bœufs, montre qu'une sélection a été opérée, sélection qui rappelle celle déjà observée dans d'autres structures culturelles.

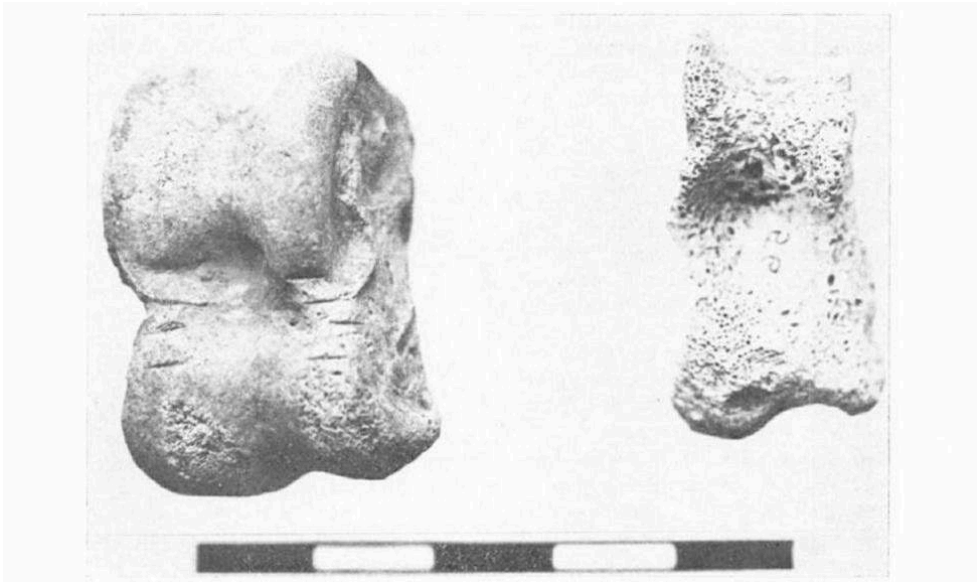


FIG. 25. – Talus de porcs : celui de gauche, bien conservé, porte des traces de découpe et celui de droite les stigmates d'une attaque très prononcée des agents atmosphériques.

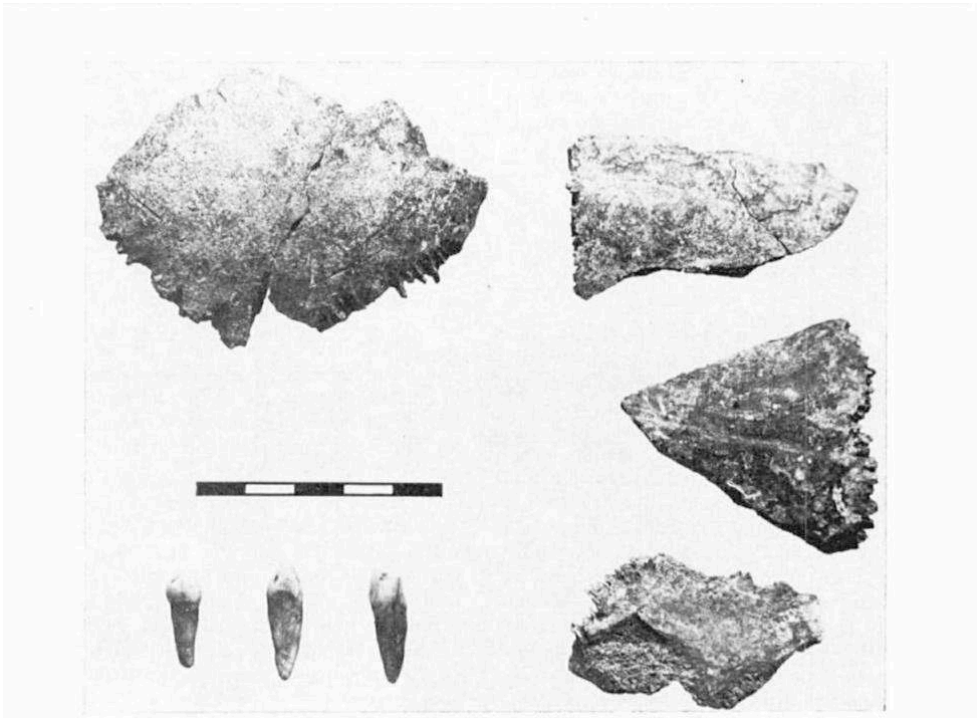


FIG. 26. – Les restes humains du sanctuaire de Mirebeau : fragments de calotte crânienne et dents isolées.

- 59 Les animaux ont été consommés. Cela a été déduit de l'observation de traces résultant de la découpe, mais aussi de traces de cuisson à la flamme. Là encore il n'y a pas de différences entre les procédés que les ossements nous permettent de décrire et ceux observés sur les habitats. En revanche certaines traces de feu, résultant d'un contact prolongé, peuvent attester d'une volonté particulière de destruction de certains restes, voire de quelques animaux, tels que des porcelets.

- 60 Après cette consommation, les os ont été déposés dans des lieux différents, puisqu'une partie a vraisemblablement été enfouie rapidement, et dans un limon assez cendreau (qui donne une coloration particulière à ces restes) où ils ont été dégagés en bon état, alors que d'autres, plus fragmentés, ont certainement séjourné à l'air libre pendant un bon moment avant d'être recouverts. Les conditions du sauvetage font qu'il n'est pas possible de relier ces observations avec les structures. Cela est d'autant plus regrettable que certains ensembles présentent des analogies avec le dernier dépôt (daté de La Tène III) du fossé de Gournay-sur-Aronde : fragmentation, coloration, découpe ; mais les restes de Gournay (de cette couche) ne sont pas assez nombreux pour une étude précise de la composition de cet échantillon par exemple, ce qui limite les possibilités de comparaison.
- 61 Les restes animaux du sanctuaire de Mirebeau montrent qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les restes de sacrifices de ceux qu'aurait fournis un habitat, et que le contexte est un élément capital dans la compréhension de ce type de dépôt. Il convient donc d'utiliser, autant que possible, des méthodes de relevé précises sur les dépôts d'ossements trouvés dans les sanctuaires, même si ceux-ci présentent le même aspect que les restes d'un dépotoir domestique.

Interprétation générale des découvertes

- 62 Le réexamen du matériel de La Tène découvert à Mirebeau autorise des rapprochements avec des sites comme celui du Parc à Gournay-sur-Aronde. A travers ce réexamen et ces rapprochements, il devient possible de tirer quelques conclusions qui, si elles sont provisoires, permettent cependant d'intégrer le sanctuaire de Mirebeau dans une série plus générale de sanctuaires celtiques.
- 63 Nos conclusions porteront sur trois points : la chronologie, le sacrifice et les structures.

Chronologie

- 64 Le matériel métallique, grâce aux révélations de la restauration, montre une hétérogénéité qui n'est pas sans conséquence. Celle-ci se traduit, en effet, sur le plan chronologique. On distingue plusieurs ensembles : le lot le plus ancien est composé essentiellement de fibules de bronze qu'il faut situer à la fin de La Tène ancienne ou au début de La Tène moyenne. Le fragment de bouterolle ajourée s'intègre à cet ensemble. Cependant la majeure partie du matériel en fer, c'est-à-dire les fragments d'armement, forment un lot beaucoup plus récent qu'on peut placer, sans grand risque d'erreur, à La Tène III et plus précisément à sa phase finale.
- 65 On constate donc un vide chronologique de deux siècles qui, pour l'heure, reste inexplicé. Cependant ce « trou » est peut-être illusoire. Il faut, en effet, un matériel aussi abondant que celui qu'a livré le sanctuaire de Gournay pour pouvoir observer une évolution typologique linéaire et sans lacune de chaque objet. Si on s'était contenté à Gournay de ramasser le matériel présent dans le labour, on aurait obtenu un échantillon très semblable à celui de Mirebeau : beaucoup d'objets tardifs et quelques-uns très nettement plus anciens. Ce n'est qu'avec le nombre que les nuances se font jour.

- 66 Un troisième lot est immédiatement postérieur au précédent, c'est-à-dire qu'on doit le placer dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Il comprend surtout de la céramique et des monnaies, il est possible qu'on puisse lui rattacher quelques objets métalliques dont on sait qu'ils sont tardifs : épées à extrémité entièrement mousse, fourreaux à échelles. On a donc une continuité évidente entre ces deux derniers ensembles.
- 67 A travers ces questions chronologiques, ce qui nous intéresse évidemment c'est l'histoire du sanctuaire, c'est-à-dire que nous nous demandons à quel moment on doit situer ses origines et éventuellement sa fin. C'est à ce titre que le lot ancien prend une importance particulière. Témoigne-t-il, en effet, à part entière, d'une activité sacrificielle ou ne s'agit-il que d'un dépôt isolé et peut-être sans rapport avec le sanctuaire ? Les caractéristiques de cet ensemble permettent de répondre à ces questions. Il y a tout d'abord le nombre des fibules, trop important pour qu'on puisse expliquer leur présence par le seul hasard. D'autre part, leur dispersion à la surface du sol exclut la possibilité d'un dépôt. Enfin la plupart des objets portent la trace d'une destruction simple, certes, mais qui annonce bien les déformations plus savantes que porteront les objets plus récents. Ce que semble confirmer le fragment de boulerolle qui, bien qu'ancien, est déjà le produit d'un démontage qu'on peut qualifier de sacrificiel.
- 68 Cette évolution d'une destruction simple jusqu'à une fragmentation extrême est logique et nous la constatons également à Gournay. Elle pourrait être l'indice d'une activité ininterrompue. Les débuts de cette activité sont donc à placer au tout début de La Tène moyenne, comme à Gournay, bien que sur ce site il n'y ait pas de fibule aussi ancienne que celles de Mirebeau. Quant à la fin du sanctuaire celtique de Mirebeau, nos connaissances sont certainement trop fragmentaires pour pouvoir la déterminer. Néanmoins, on ne constate pas à Mirebeau la coupure qui, à Gournay, se manifeste par une absence de tout matériel laténien tardif. Ici, il semble que toutes les phases de La Tène III soient représentées. Il y a également du matériel d'importation (amphores italiques, céramique campanienne).

Sacrifice

- 69 Si nous avons pu à plusieurs reprises parler de sacrifice, c'est qu'en ce domaine la restauration du matériel métallique et l'étude des vestiges osseux nous ont apporté de nombreux éléments.
- 70 Sur le matériel métallique un certain nombre de traces peuvent être relevées. Les pliures sont à la fois les plus courantes et les moins caractéristiques ; on les trouve sur les épées, les fourreaux, les fers de lance. La torsion de l'objet a beaucoup moins de chance d'être accidentelle, d'autant qu'ici elle concerne des parures. Les coups d'épées sur l'umbo et sur les fourreaux peuvent avoir été occasionnés par un combat. Mais ce n'est pas le cas des coups de cisaille sur la flamme de la lance n° 54 fig. 11 ou de ceux qui ont séparé les bracelets en deux moitiés. De même le démontage de l'umbo de bouclier ou de la boulerolle ajourée, comme la fragmentation des lames d'épées, ne peuvent être imputés qu'à des actions rituelles.
- 71 Les vestiges osseux, à cause de l'absence des crânes, n'apportent pas d'éléments d'information sur les modes de mise à mort. Cependant ils indiquent que leur traitement *post mortem* n'est pas sans rappeler celui des os de Gournay. Ainsi, un certain nombre d'os présentent les traces d'une longue exposition à l'air, tandis que d'autres

sont très bien conservés et prouvent par là qu'ils ont été immédiatement enfouis dans le sol, là où on les a trouvés. Leur présence sur le sol du sanctuaire n'est donc pas le résultat d'un pur hasard.

- 72 L'analyse ostéologique montre également qu'on se trouve là devant le produit d'une sélection dont on ne connaît malheureusement pas les règles ni les raisons d'être. Il est sûr cependant que la consommation qui est prouvée ici pour toutes les espèces (alors que ce n'est pas le cas à Gournay) ne présente pas toutes les caractéristiques d'une consommation d'habitat normale. Ainsi l'absence de crânes et de pattes doit être considérée comme le reflet négatif d'un prélèvement rituel dont on retrouve l'équivalent dans de nombreuses civilisations. Il en va peut-être de même de la crémation des cochons de lait qui, on le sait, dans de nombreuses religions antiques sont associés à des cultes de la fertilité.
- 73 Cependant il ne s'agit là que de documents fragmentaires qu'une analyse de la répartition spatiale des restes (s'appuyant sur des relevés minutieux) aurait pu enrichir considérablement. On mesure l'importance de ces pertes quand on constate qu'un rivet de bouclier conservant dans son oxyde des graines de céréales carbonisées donne, à lui seul, la première preuve archéologique d'une offrande végétale dans le cadre de la religion gauloise.

Structures

- 74 Les observations précédentes débouchent forcément sur un réexamen des structures. Certains ossements bien conservés et, surtout, la plupart des objets métalliques (l'umbo de bouclier notamment) ne peuvent provenir que de structures creuses qui n'ont pas pu toujours être repérées lors de la fouille de sauvetage. Si le sanctuaire une fois décapé pouvait ressembler à un dépotoir, il n'en avait que l'apparence, de même que le fossé de Gournay aurait pu passer aux yeux des fouilleurs du siècle dernier pour un fossé à détrit. Ce qui peut donner un sens à de tels ensembles anarchiques, ce sont les relations entre les divers éléments, ce que peut-être une nouvelle fouille pourra apporter. Cependant un certain nombre d'indices prouvent qu'il existe certainement une organisation des éléments. Le problème tient généralement à ce que de tels sanctuaires révèlent plusieurs types d'organisation diachroniques s'empilant et se recoupant au même endroit.
- 75 Nous avons vu qu'il existait très vraisemblablement des structures creuses dans lesquelles se trouvait une partie de matériel. Si celles-ci n'ont pas été vues lors de la fouille en plan, elles ont été remarquées dans les coupes stratigraphiques. Il semblerait ainsi qu'un fossé passe dans l'angle Sud-Ouest du temple A. Or, fait étrange, une forte concentration de matériel provient de ce secteur. Il serait donc bon dans un proche avenir de vérifier l'existence de ce fossé et surtout de son tracé et de ses dimensions.
- 76 Mais ce fossé n'est certainement pas la seule structure. Lors d'un décapage mécanique, des fosses ont été découvertes à proximité du temple B. Si Lune possédait un remplissage gallo-romain, deux autres étaient tout à fait stériles. Or, à Gournay, pratiquement toutes les fosses trouvées dans le sanctuaire étaient absolument stériles, ce qui n'arrive jamais sur un habitat.
- 77 Mais l'un des points les plus importants du réexamen des structures concerne la possibilité d'un bâtiment en bois à cheval sur les deux temples (cf. fig. 2). Six trous de poteaux ont, en effet, été repérés qui pourraient constituer le côté d'un bâtiment avec

le départ d'un côté adjacent. Là encore une vérification lors de la fouille prochaine serait souhaitable.

- 78 Enfin nous terminerons ce rapide tour d'horizon des structures en décrivant le temple B, On sait que, malheureusement, ses murs avaient été entièrement démontés. L'exiguïté de la cella, la présence en son centre d'un foyer, de même que le matériel qui y fut découvert, font beaucoup penser au temple augustéen de Gournay, sorte de prototype du fanum. A Mirebeau il serait intéressant de connaître le mode de construction de ce bâtiment. Le carré extérieur ne correspond pas forcément à un mur de galerie ; on constate d'ailleurs que la cella est relativement décentrée par rapport à ce mur.
- 79 Au terme de cet examen, qu'on limite volontairement, une conclusion s'impose. Il apparaît que le sanctuaire de Mirebeau n'est pas un cas isolé : il appartient à un ensemble de sanctuaires gallo-romains qui furent tout d'abord et à part entière des sanctuaires celtiques. Ces derniers étaient, il y a peu encore, mal connus et il est sûr que Mirebeau ajoute à une connaissance en voie de développement. A travers la fragmentation des données on perçoit même quelle est la spécificité de ce sanctuaire celtique, celle d'avoir peut-être une origine plus ancienne que celui de Gournay et surtout de s'être développé en surface, occupant un espace trois ou quatre fois plus étendu que l'enclos de Gournay. Dans ce champ nouveau ouvert à la recherche, chaque site est enrichissant et il est sûr que Mirebeau a beaucoup à nous apprendre. C'est dire, et les points d'interrogation semés tout au long de ce texte le laissent entendre, que de nouvelles fouilles sont non seulement souhaitables mais indispensables pour que l'acquis des premières découvertes prenne toute sa valeur.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

ANONYME, 1894 : *Catalogue du musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*.

ANONYME, 1899-1900 : « Communication de M. Rey à la séance du 15 février 1900 », *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, 13, p. CLXXXIX-CXC.

ANONYME, 1900 : « Communication de M.F. Rey, lue par F. Drouin », *Bull. Soc. Nat. Antiquaires de France* I, p. 196-201.

BONNAMOUR L., 1983 : « Les découvertes des Ages du Fer dans le lit de la Saône (VIII^e-I^{er} s. av. n. è. » *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*, 1983, p. 63-78.

BRUNAU J.-L., MENIEL P. et RAPIN A., 1980 : « Un sanctuaire gaulois à Gournay-sur-Aronde », *Gallia*, 38. I, p, 1-25.

BRUNAU J.-L., MENIEL P. et RAPIN A., 1982 : « Das keltische Heiligtum von Gournay-sur-Aronde », *Antike Welt*, 13, 2, p. 39-60.

- BULARD A., 1980 : « Sur deux poignards de la fin de l'époque de La Tène », *Etudes Celtiques*, 17, p. 31-49.
- DRIOTON C., 1920 : « La station de l'âge du fer de Mirebeau et le gué de Mautoche » (*sic*, Mautoche), *Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 44^e session, Strasbourg, p. 544-545.
- GOGUEY R., 1976-77 : « Le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau », *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, 30, p. 57-59.
- GOGUEY R., 1978-79 : « Le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau », *Ibid.*, 31, p. 169-206.
- HAEVERNICK T.E., 1960 *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel und Spätlatènezeit auf dem europäischen Feesland*, Bonn.
- DE NAVARRO J. M., 1972 : *The Finds from the Site of La Tène. Part. I : Scabbards and the Swords Found in them*, London.
- PESCHEL K., 1972 : « Fibeln mit Spiralfuss », *Zeitschrift für Archäologie*, Berlin, 6, p. 1-42.
- RAPIN A., 1983-84 : « L'armement du guerrier celte au 2^e Age du Fer ». *Catalogue de l'exposition L'art celtique en Gaule*. Collections des musées de province, 1983-84, p. 69-79.
- RAPIN A., 1983 : « Les umbos de bouclier de Gournay-sur-Aronde (Oise) », *Les Celtes dans le nord du Bassin Parisien, Revue Archéologique de Picardie*, I, p. 174-180.

La faune

- BARONI R., 1976 : *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome I, Ostéologie ; tome II, Arthrologie et Myologie*, Paris, Vigot.
- BRUNAUX J.-L., et MENIEL P., 1983 : « Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde : structures et rites, les animaux du sacrifice », *Les Celtes dans le nord du Bassin Parisien, Revue Archéologique de Picardie*, 1, 165-173, 6 fig.
- DUCOS P., 1968 : *L'origine des animaux domestiques en Palestine*, Delmas, Bordeaux.
- IJZEREEF G.F., 1981 : *Bronze Age Animal Bones from Bovenkarspel, the Excavation at Het Valkje*, Rob, Amersfoort.
- KIESEWALTER L., 1888 : *Skelettemessungen an Pferden als Beitrag zur theoretischen Grundlage der Beurteilungslehre des Pferdes* (Diss. Leipzig).
- MATOLCSI J., 1970 : « Historische Erforschung der Körpergrösse des Rindes auf Grund von ungarischen Knochenmaterial ». *Zeitschrift für Tierzüchtung und Züchtungsbiologie*, 87, 2, 69-137, Hamburg.
- MENIEL P., 1983 : « Les vestiges animaux du fossé gaulois de Beauvais, note préliminaire », *Les Celtes dans le nord du Bassin Parisien, Revue archéologique de Picardie*, 1, 226-228, 1 fig.
- PIGGOTT S., 1962 : « Heads and Hoofs », *Antiquity*, XXXVI, 110-118, 3 fig.
- SCHMID E., 1972 ; *Atlas of Animal Bones*. Elsevier Publishing Company, Amsterdam-London-New York.
- TEICHERT M., 1975 : « Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhle bei Schafen » in CLASON A.T. (Ed.), *Archaeological Studies*, 51-69, Amsterdam.
- VARIN E., 1980 : *Chevreuil, Cerf et Sanglier*. Les Editions de l'Orée, Bordeaux.

AUTEURS

PATRICE MENIEL

RCP 717 du CNRS. CRAVO, 21, rue des Cordeliers, 60200 Compiègne.